

LETTRES DU

ZANSKAR 45

Journal de l'Association AaZ



Jun 2015



L'AG à Montignac

DOSSIER

DÉSASTRE AU ZANSKAR



Association AaZ

Aide au Zanskar

BP-44

92380 Garches

France

www.aazanskar.org

 AAZ Association



« L'enfant n'est pas
un vase qu'on remplit
mais une source
qu'on laisse jaillir. »

Maria Montessori



La crue éclair du 7 mai dernier



L'AG 2015 à Montignac

Editorial 3

AG 2015
à Montignac 4

Compte rendu résumé

DOSSIER

Désastre
au Zanskar 8

Le glissement de terrain

La crue éclair

Carnet rose 16

Info DVD 8

Livre et DVD



En mai 2015

2 évènements importants se sont déroulés...

... Le premier assez tragique et alarmant, le second toujours aussi sympathique et plaisant.

1 - Le 7 mai : une inondation catastrophique

a eu lieu au Zanskar. Elle est la conséquence d'un imposant glissement de terrain survenu en décembre dernier. (voir le dossier spécial en page 8).

2 - Du 23 au 25 mai : une nouvelle AG

s'est déroulée au *Manoir du Chambon* (manoir du XVI^{ème} siècle), posté à l'entrée du charmant petit bourg de *Montignac sur Vézère*, commune du Périgord Noir de 3000 habitants environ.

Nous remercions chaleureusement **Colette, René et Boris Coquard**, nos organisateurs dynamiques et efficaces, toujours de bonne humeur et levés de bonne heure !

Une fois de plus, la convivialité était au rendez-vous : séance de dédicaces attrayante, visites captivantes, sortie en canoës franchement amusantes, repas gastronomique et spécialités succulentes et soirée festive très plaisante...

et c'est en ce week-end bien rempli, que nous avons également accueilli, avec ravissement et enchantement **Vanessa et Douchan** nos deux architectes de talent accompagnés leur petit **Diego, né fin mars dernier**.

A vos agenda, rendez-vous est pris pour l'année prochaine à Evian...

Pour le bureau - Véronique





L'Assemblée Générale
le dimanche matin

L'AG 2015 à Montignac

Compte rendu résumé

Eliane Serveyre - Marie-José Archieri - Armand Breton

1. Désignation Président(e) et secrétaire de séance

Eliane SERVEYRE accepte de présider la séance et Marie-José ARCHIERI d'en être la secrétaire.

Approbation à l'unanimité des personnes présentes (78) et représentées (48), soit un total de 126 votes

2. Rapport Moral de la Présidente

Eliane Serveyre rappelle les points suivants :

2.1 - Fonctionnement interne

L'activité du bureau est restée focalisée sur la recherche de fonds pour le projet « un campus au Zanskar » et sur l'objectif majeur : inauguration du NBP le 12 Août 2014. »

• Recherche de fonds

Depuis 2011 nous avons donc bénéficié de l'aide des fondations suivantes, pour un total de **99700 €** :

- FONDATION D'ENTREPRISE TOTAL
- CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE
- FONDATION ALSTOM
- FONDATION AREVA

- FONDAZIONE DELLA COMMUNITA BRESCIANA ONLUS

Il est utile de rappeler dès maintenant que le coût global du chantier est estimé à **238 184 €** et que nous avons donc continué notre campagne d'appel de fonds en 2014.

• Activité des régions

« Un campus au Zanskar » a suscité une grande activité aux seins des régions. Les délégués régionaux ont participé à de nombreuses manifestations.

• Communication :

Mise en place du site web.

• Méthode Montessori

Depuis hier soir tout le monde est au fait de la méthode Montessori suite à la soirée dont le thème était « présentation/échange sur notre Ecole ». Mais cette soirée avait été préparée par une réunion qui s'est tenue le 9 décembre. Cette réunion avait réuni chez *Christiane Rollin, Chantal Damiens, Colette Coquard et Véronique Abérard.*



Voici le lien fait avec la deuxième partie de ce rapport :

2.2 - Activités de la LMHS

1-Visite du Dalaï Lama à la LMHS fin Juin et bénédiction du buste de *Marc Damiens*.



2 - Fermeture de l'école

pendant 2 semaines début juillet pour suivre l'enseignement du *Dalaï Lama* « **le Kalchakra** » à *Leh*. L'école a été perturbée 3 semaines car certains professeurs et élèves n'ont rejoint le Zanskar que plus tard pour rester avec leur famille ou attendre que le prix des jeeps diminue.

3 - Inauguration du NBP

le 12 Août 2014 même si le troisième bâtiment n'avait pas de planchers

4 - Mise en place de la méthode Montessori

5Le bus qui fonctionne de Mai à Octobre. Le chauffeur participera aussi à la maintenance des locaux en ayant en charge le nettoyage des vitres des 3 bâtiments ainsi que l'arrosage des arbres du campus.

6 - Salaires des professeurs

Discussion avec le MC et le staff de la LMHS de la mise en place d'une pension de retraite. *Eliane* a rappelé que le 13ème mois avait cette fonction. Finalement le staff a choisi de consacrer 1/10^{ème} du salaire mensuel à la retraite en le déposant sur un compte bancaire. Il importera de vérifier l'application de cette mesure.

3. Examen et approbation des comptes 2014

3.1 - Les chiffres de la croissance de AAZ

Le nombre d'adhérents est passé de 649 fin 2013 à 666 fin 2014. On a compté 52 départ et 68 nouvelles adhésions

Au 14 Mai 2015, nous sommes 674 adhérents : 227 en Italie, 378 en France, 43 en Suisse (Jean-Pierre KELLER et Roland FROIDEVAUX ont d'ailleurs créé l'association AaZ Suisse), 15 aux USA et 11 en Allemagne, Luxembourg, Royaume Uni, Pologne, Belgique et Danemark.

3.2 - Examen des comptes 2014

Les recettes se sont montées à **135905 €**, incluant la part de AAZOnlus pour les bourses après classe X (**16820 €**) et sa participation aux travaux du campus (**23000 €**), sans compter les dons France et autres pays qui se montent à **12544 €**.

Les dépenses s'élèvent à **94578 €**, avec un transfert de **85431 €** à la LMHS (parrainages et campus). Les frais de fonctionnement de l'association se montent à **5855 €** et **3472 €** pour l'achat de livres, vidéos et les budgets de AAZ-USA, AAZ-CH et AAZOnlus

Globalement, l'exercice 2014 a été clos avec un solde positif de **41147 €** qui viennent s'ajouter aux réserves disponibles, soit un total de **105811 €** après déduction des provisions 2015 (**72500 €**)

Un dernier point : les frais annuels de fonctionnement rapportés à l'adhérent se montent à 10 €, à comparer aux 8,3 € en 2013 et 10 € en 2012.

On constatera que les dépenses LMHS ne cessent de croître avec l'augmentation des salaires qui tente de suivre l'inflation indienne, problème qui est maintenant amplifié de manière préoccupante par la baisse de l'euro avec un taux de change €/INR qui a baissé de près de 20% depuis Septembre dernier (de 84 INR/€ à 67 INR/€ en Avril, avec une remontée à 72,5 INR/€ au 15 Mai 2015).



Régine et Michel Prunier



Colette, Eliane et Christiane Rollin



4. Quitus du Bureau

Le rapport moral et les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité des 126 personnes présentes et représentées

5. Projets 2015

Après l'inauguration du NBP le 12 Août 2014, il importe en 2015 de :

- Terminer le NBP (planchers du 3^{ème} bâtiment)
- Terminer la rénovation de l'ancienne école du plateau : fenêtres - enduit - peinture - équipement,
- Commencer la rénovation du bâtiment principal au rez- de -chaussée (lambris à mi-hauteur pour protéger les murs et renforcer l'isolation - peinture)
- Achat du deuxième bus
- Continuer à implanter la méthode Montessori

Pour un coût estimé total de **50233 €**

6. Budget prévisionnel 2015

Le budget prévisionnel 2015 s'établit à **144000 €** pour les recettes et **144000 €** pour les dépenses.

Il a été équilibré en puisant dans la réserve financière de AaZ, pour permettre de faire face aux dépenses engagées pour la dernière tranche des travaux du campus. En cas de recettes en diminution par rapport aux prévisions, les réserves financières de

AaZ seront utilisées pour équilibrer le budget.

Le financement de la LMHS s'établit à **112000 €** (parrainages et campus).

Le Budget prévisionnel 2015 est approuvé à l'unanimité des 126 personnes présentes et représentées

7. Candidatures - Election des membres du Bureau

Membres du Bureau sortant :

Véronique ABERARD, Marie-José ARCHIERI, Angèle BOMSEL, Armand BRETON, Colette COQUARD, Chantal DAMIENS, Pierrette DESPLANCHE, Bernard GENAND, Christiane ROLLIN, Eliane SERVEYRE,

Nouvelles candidatures :

Michel CHADRON rejoint le Bureau de l'Association (en charge du site web)

Les membres du bureau sortant et Michel CHADRON sont élus à la majorité des membres présents et représentés (126 votes).



Françoise et Sylviane Cadio



Jean-Pierre & Cathy Vandelle,
bébé Diego et maman Vanessa



Marie-José Archieri
et Marco Vasta



Annie Gerber et ses jolis
lots gagnés à la loterie

Une association qui aide les enfants de l'Himalaya

Créée en 1988 pour permettre aux enfants du Zanskar de bénéficier d'une éducation de qualité, l'association AaZ France, enregistrée dans les Hauts-de-Seine, a choisi Montignac pour tenir son assemblée générale annuelle, durant le week-end de la Pentecôte.

Le Zanskar est situé en Inde dans l'état indien du Jammu Cachemire, au nord de la chaîne du Grand Himalaya. Le relief particulièrement montagneux allié aux rudesses de son climat, rend cette région très difficile d'accès. La scolarisation des enfants est un problème important.

AaZ compte plus de 630 membres répartis tant en France qu'à l'étranger. Avec l'aide de l'association, l'école Lamdon Model High School et des logements neufs pour les enseignants ont été cons-



AaZ France a choisi Montignac pour tenir son assemblée générale. micro news rock

truits en 2001, une salle d'examen polyvalente a été restaurée, des panneaux solaires et des équipements Internet ont été installés. Chaque délégation, française et étrangère, a pu exposer son investissement et ses actions. Le bureau

dirigeant a été reconduit et le rendez-vous a été pris pour l'Assemblée 2016 qui sera organisée par AaZ Suisse, à Evian. **Renseignements** sur le site <http://www.aazanskar.fr>. P. F.



Michel Chadron

Article de presse paru dans le journal Sud Ouest.



Marc Bouchon, Ragni Pasturel et Eliane Serveyre
en charge de la vente de tickets de tombola



La tombola animée avec brio par Angèle Bomsel

Le site du glissement de terrain

BLOCKAGE



Le pont de Pipiting le jour de la crue

DOSSIER

Désastre au Zanskar

Véronique Abérard

LE GLISSEMENT DE TERRAIN - Les faits :

Le 31 décembre dernier, suite à un énorme glissement de terrain, un lac artificiel d'environ 270 hectares, 15 km de long et 60 m de haut, s'est formé et a bloqué la rivière Tsarap. Il se situe dans la région de Phuktal (Shaday Sumdo à une distance de 5,5 km de Marshun - latitude et longitude : N33° 17'27,3 et E 077°).

Mi janvier, une reconnaissance aérienne de la région avait révélé que tout un pan de terre de la

montagne avait atterri sur la rivière. L'éboulement se trouve à environ 4000 m d'altitude. Sa taille est d'environ 600 mètres de long, 50 mètres de haut et 150 mètres de large. Il a entraîné l'accumulation de plus de 30 millions de mètres cubes d'eau.

Le niveau de l'eau a connu une augmentation constante. Une crue éclair pourrait toucher l'ensemble de la vallée du Zanskar, ainsi que les zones basses de Leh et du district de

Kargil (en aval du Zanskar et du fleuve Indus). C'est une menace potentielle pour 40 villages en aval et plus de 5.000 personnes au Zanskar.

Suite à cet éboulement, le niveau d'eau dans la rivière Indus et Zanskar a considérablement réduit ce qui a eu un impact sur le barrage hydroélectrique Nimoo-Bazgo à Alchi : cela a affecté l'approvisionnement en électricité dans toute la région. Une vigilance attentive a été observée car

en cas de crue, ce barrage pourrait également être sévèrement endommagé.

Les causes :

Le Cachemire a un relief accidenté. Glissements de terrain et avalanches sont souvent déclenchés par des pluies fréquentes et d'abondantes chutes de neige. *Mohammad Sultan Bhat*, qui dirige le département de géographie à l'Université du Cachemire, a déclaré qu'un tel glissement de terrain pourrait être le **résultat d'une avalanche, d'un rocher ou bien causé par une faille active**. La zone, qui est un désert froid, dépourvue de toute végétation est sujette à des glissements de terrain en particulier près des rivières.

La gestion de la crise :

Le 17 janvier, la décision a été prise par l'administration du district d'interdire le fameux Chadar-trek sur le fleuve gelé (*Starap*), la rupture de cet éboulement pouvant entraîner des crues éclairs. Tous les touristes qui avaient déjà commencé la randonnée ont été renvoyés à Leh. Comme mesure préventive, une équipe de policiers a été déployée dans le village de *Neraks et Sangam Nimoo* pour empêcher tous randonneurs et habitants de circuler sur la Chadar,

Le 21 janvier, l'affaire a été portée à la connaissance du gouvernement central par

le gouvernement de l'Etat J & K, qui a sollicité son assistance. Les autorités (Comité de gestion de crise nationale) redoutant une rupture soudaine du barrage de terre, avaient reconnu, la situation comme « crise nationale ».

Le 24 janvier, ils ont constitué un comité d'experts sous l'égide du NDMA (National Disaster Management Authority). Ce comité était composé de représentants issus du Centre national de télédétection, de la Commission centrale de l'eau, de la Commission géologique de l'Inde, Wadia Institut de l'Himalaya Géologie et du gouvernement de l'État. Celui-ci a procédé à l'évaluation technique de la situation et a préparé un plan d'action.

Le 5 février, Le Commissaire adjoint de Kargil, Prasanna Ramaswamy, a lancé « l'Opération **Khatk** », Le mot tibétain *Khatk* est considéré comme de bon augure au Ladakh. Cette opération est un plan d'alerte précoce destiné aux habitants des villages vivant en aval du site de l'éboulement.

Des centres d'alerte et de communication ont été établis dans le village de *Phuktal, Cha, Padum et Kargil*, tandis que des hameaux en zone à risque ont été cartographiés et des terrains ont été identifiés, pour évacuer les villageois, à une altitude plus élevée au cas où cela s'avèrerait nécessaire.



Visite du NDMA sur le terrain

Quarante équipes d'intervention rapide ont été constituées par l'administration du District afin d'aider la population locale en cas d'inondation. Les équipes comprenaient un nombre égal de policiers formés et de volontaires civils. 15 employés du gouvernement équipés de téléphones satellites avaient été déployés dans diverses régions éloignées du district afin de fournir des mises à jour constantes aux habitants de ces zones.

Pour surveiller le niveau de l'eau dans la rivière en aval, un capteur automatique de niveau d'eau avait été installé au monastère de *Phuktal*, sur les rives de la rivière, à environ 18 km en aval de l'obstruction. Les données avaient été relayées toutes les 15 minutes.

Le Secrétaire en chef du Jammu-et-Cachemire *Mohammad Iqbal* a prévenu qu'il y avait un risque élevé qu'avec une augmentation progressive de la température, le possibilité d'une crue importante augmenterait également.

Environ 300 personnes, vivant dans la zone à haut risque, avaient été déplacées de leurs foyers en Février.

Du 8 au 18 février, une reconnaissance aérienne et terrestre a été effectuée, coordonné par l'Armée de Leh. Deux cameramen du département de l'information de l'État ont été embarqués ainsi qu'une équipe de 10 membres comprenant des hydrologues, géologues et experts de la route. Ils ont mené une enquête sur le terrain après leur atterrissage sur zone avec un hélicoptère de l'Indian Air Force. L'équipe avait recueillie des échantillons de roches et de débris et mener une analyse volumétrique du lac artificiel.

Le 18 février: le NDMA a tenu une réunion à New Delhi pour prendre une décision finale concernant la résolution de la crise.

Entre temps, un ingénieur Ladakhi *M. Sonam Wangchuk*, (fondateur de *SECMOL* (The Students' Educational and Cultural Movement of Ladakh) et créateur des « ice stupas ») fait plusieurs propositions au NDMA pour y répondre : « la technique de l'érosion » et « la technique du Siphon ».

Il connaît bien le terrain et s'appuie aussi sur une technique de remblai créée par *M. Tsewang Norphel* (ancien ingénieur des travaux public). Il met en garde le NDMA (exemples à l'appui) concernant le dynamitage qu'il juge peu fiable et qui



Réunion des officiels concernant le glissement de terrain

n'apporterait pas la solution. **Fin Février**, Il soumet un projet au gouvernement du J&K, en demandant l'aide de l'armée indienne et de la force aérienne sans aucun coût pour le gouvernement en cas d'échec de sa tentative. Pour des raisons sans doute politique et autres, le NDMA n'en a pas tenu compte.

Sphère Inde, une coalition d'organismes de secours, qui travaillent dans les zones sujettes aux catastrophes, avait auparavant déclaré que le dynamitage du barrage ne serait pas utile. Il avait expliqué que la vallée étant étroite, le dynamitage ne ferait que conduire à plus de débris bloquant la rivière.

La solution retenue par le NDMA est pourtant un dynamitage contrôlé pour créer une brèche dans le glissement de terrain et ainsi faciliter l'écoulement de l'eau à travers elle de manière progressive, atténuant ainsi la menace d'inondations et de rupture brutale.

Douze experts membres de l'autorité et 5 Ladakh Scout, Joint Task Force (régiment d'infanterie de l'armée indienne) ont été engagés conjointement pour mener à bien cette

opération. 15 à 20 bénévoles du Zanskar ont servis de porteurs. Les membres de l'équipe ont campé et ont travaillé dans des conditions climatiques difficiles (entre -20°C à -40°C) **sur le site pendant environ 6 jours (du 12 au 18 mars)**. Une base logistique avait été mise en place à proximité du site du glissement de terrain (environ 1,5 km en amont). L'ensemble de l'opération a été baptisée : «Phuktal OP».

Le 28 mars : Joint Task Force commence à travailler sur le canal pour drainer l'eau, à l'aide d'explosifs et de fouille manuelle.

Le 1er avril : Le groupe de travail affirme qu'ils ont creusé le canal. Celui-ci faisait 100 mètres de long sur deux mètres de large et deux mètres de profondeur. Ils ont eu besoin de 5 hélicoptères dont trois MI-17 et deux guépard pour transporter les hommes et le matériel. L'opération a nécessité 380 sorties d'hélicoptères de l'armée. Les forces aériennes ont transporté 38 tonnes de matériels et utilisé plus de 175 kg d'explosifs, le tout sur plus de 300 heures.

A priori cette opération aurait coûté environ 100 crores (ce chiffre n'a pas été confirmé) ce qui, pour une grande majorité des Zanskaris, semble exorbitant.

Depuis la fin des opérations, le NDMA et *La Scientifique-F*, *SASE* avaient déclaré qu'il n'y aurait plus de risque de crue éclair et

donc aucun risque de dommage pour les ponts suspendus et d'ajouter que le risque d'inondation serait considérablement atténué grâce au canal artificiel creusé par lui-même.

Le 30 mars, les étudiants de l'association LSWSD de Delhi (Ladakh Student Welfare Society Delhi) dont font partis des anciens élèves de la LMHS ont sollicité *M. Ravinder Singh* (officier au ministère de la NDMA) pour avoir des réponses à leurs questions concernant l'opération *Phuktal*. Très inquiets, comme une grande majorité de la population Ladakhi, et parce qu'ils avaient peu d'informations de la part du gouvernement et des médias, ils ont investis son bureau après une attente de 3 heures. *M. Ravinder Singh* leur a à nouveau assuré que tout était sous contrôle et qu'il n'y avait pas de risque concernant une crue éclair.

LA CRUE ECLAIR :

Les conséquences :

Une inondation catastrophique au Zanskar.

Le jeudi 7 mai 2015 à 8h10 une crue éclair a frappé le Zanskar...

Avec la fonte des neiges début mars, le lac a soudainement cédé le jeudi 7 mai, emportant sur son passage des écoles, des ponts et des fermes dans 40 villages en aval . Les populations de *Padum*, siège de la sous-préfecture du Zanskar, et de *Chilling*, ont été évacuées vers des zones plus sûres. **L'opération Khatak** a permis de ne déplorer aucune perte humaine dans le district. Il faut néanmoins garder à l'esprit que la crue c'est passé en journée. Le niveau de l'eau est monté de plus de 6 ou 7 m à *Padum*.

les répercussions sont catastrophiques :

Vers 8h, l'eau a atteint le village de Phuktal et détruit l'école, la guest house n'a pas été touchée. 40 à 50 familles vivant sur les rives de la rivière *Phuktal* avaient été évacuées vers des lieux plus sûrs tôt dans la matinée. Environ 3000 personnes ont été évacuées de 40 villages sur 90 km

de tronçon à partir du barrage du glissement de terrain jusqu'à *Padum*

La route carrossable de Padum à Ammu, le hameau du village de Cha ont été durement touchés par les inondations. **Deux maisons d'habitation dans le village de Ichar.** Un accès à *Ichar* est possible à partir de la passerelle de *Pibsha*. C'est un sentier aérien et dangereux que les locaux évitaient par une passerelle construite au fond des gorges de *Raru* qui a été emportée. La LMHS se trouve en zone à risque mais n'a pas été touchée par l'inondation.

L'inondation a causé l'érosion des sols sur les terres cultivables dans beaucoup de village.

C'est une perte irréparable pour les Zanskaris. Trois ponts carrossables, dix ponts suspendus et de nombreux pontceaux situés à différents endroits, (*Anmu, Dorzong, Raru, Padum-Shila, Pishu et Pidmo, Yugar-Phuktal, Purne, Cha, Ichar, Pipcaha, Shella, Pibiting, Nyerak, Chilling-Markha*), Les passerelles de *Phuktal et Purne* ont été réparées. La route vers *Purne* s'arrête à *Raru*, plus loin des portions ont été emportées. Il faut continuer à pied sur la même rive (gauche) de la *Tsarap River* jusqu'à *Kalbok et Purne*. La passerelle de *Pibsha* est toujours là, le pont de *Pipiting vers Zangla* a été rafistolé uniquement pour les piétons, et le pont de *Karcha* est toujours en place.

Des maisons d'hôtes, maisons d'habitation, des canaux d'irrigation, des chemins de randonnées équestres ainsi que des pâturages.

Actuellement, les gens qui sont dans les zones touchées sont confrontés à de grandes difficultés pour atteindre les villages voisins ; ils doivent passer par les hauts cols de montagne, parce que les chemins de trek existants le long de la rive du fleuve sont devenus inaccessibles. Les villageois comme à *Neyraks* sont désespérément coincés parce que leurs champs sont d'un côté de la rivière et leurs moulins à farine de l'autre côté ; idem pour leurs yaks qui ont leurs pâturages de l'autre côté de la rivière. Leurs fils et leurs filles sont coincés à *Leh* et ils

vont se retrouver seuls pour le difficile travail agricole alors que la plus part d'entre eux sont âgés. Les élèves de *Marphaling*, école de Stongday doivent grimper à l'aide d'échelles sur le pont de *Pibiting* pour aller à l'école et rentrer chez eux car la partie entre le pont et la route a été emportée.

Le Bilan :

Beaucoup de ressentiments contre le gouvernement central, du J&K et l'administration du district. Les populations locales se sentent floués et trompés, par le NDMA. Ils veulent dénoncer l'inefficacité des autorités indiennes et leur action inadaptée. Ils attendent une enquête indépendante sur cet échec et un rapport public à ce sujet dès que possible. Les dirigeants locaux se disent en colère face à la négligence du NDMA qui, disent-ils, a bâclé son travail. Ils montrent aussi l'échec du NRSC (National Remote Sensing Centre) qui n'a pas réussi à fournir à l'état, en temps opportun, des images satellitaires sur le glissement de terrain. Les dernières images disponibles avant la crue datant du 24 mars dernier.

Cet échec du NDMA et celui du NRSC, montre que ceux-ci ne sont peut être pas en mesure de lutter contre de telles catastrophes à l'avenir, ce qui est un signe très inquiétant.

Le 07 mai (le soir même de l'inondation) **Tundup Wangyal**, (Président du AZSAJ (All Zanskar Student Association Jammu - 2014/15) a **lancé (sur facebook), un appel à l'ensemble des étudiants du Ladakh pour aller manifester** le lendemain matin à 10h contre le NDMA et le fiasco de sa mission et pour exhorter le gouvernement du J&K à s'impliquer dans la réhabilitation et la restaurations de tous ce qui a été détruit au Zanskar pendant la crue.

Le 09 mai, Sonam Wangchuck fait un appel (publié facebook) à tous les Ladakhis pour faire pression sur le gouvernement en envoyant un courriel au Premier ministre de l'Inde (Narendra Modi) et au dirigeant du gouvernement du J&K. Il demande qu'une enquête soit ouverte sur le NDMA et qu'une aide soit apportée au Zanskar, pour que

les personnes touchées (perte de maisons, champs et de ponts) puisse obtenir une indemnisation.

Le 11 mai, dans sa dernière publication, le NDMA dit qu'il a effectué une reconnaissance aérienne le 7 et 8 mai 2015 au niveau du site de glissement de terrain. L'eau retenue en amont réduirait progressivement en coulant à travers le canal créé qui se serait creusé et élargi. Il affirme que le risque de rupture brutale de l'éboulement a été écarté et ajoute que grâce à la création du canal artificiel, il a atténué, dans une large mesure les dommages potentiels qui pourraient avoir été causés et qu'il n'y a que quelques dégâts au niveau des infrastructures qui sont en cours d'évaluation.

Actuellement, selon *Sonam Wangchuck* et le bouche à oreille, le NDMA serait totalement à court d'idées et aurait « passé le problème » à l'armée indienne. Selon une source de l'armée, celle-ci envisage d'utiliser la technique du siphon qui a été suggéré par lui mais le tout très « secrètement ». Toujours selon les sources de *Sonam Wangchuck*, le NDMA et les dirigeants politiques locaux se taisent par peur de perdre leurs emplois et leur réputation et parce qu'ils craignent que l'utilisation de ces techniques puisse faire de *Sonam W.* un héros.



Manifestation des étudiants du AZSAJ contre le NDMA le lendemain de la crue éclair

En Conclusion :

- **Les écoles sont restées fermées au Zanskar** tout le mois de mars en raison de :
 - l'interdiction d'emprunter la Chadar,
 - du niveau d'enneigement très important cet année,
 - parce que les enseignants sont restés bloqués à Leh, faute d'hélicoptères pour les transporter au Zanskar.
- **L'inondation catastrophique a déconnecté tous les villages du Zanskar.** Avec les dommages causés par cette crue, le Zanskar a reculé, en quelques heures, de 10 ans.
- **Un rapport mentionne que 70-80% de l'eau stockée dans le lac a été libéré, ce qui signifie qu'il reste environ 20 à 30% d'eau** qui continue de poser problème pour l'avenir. Au moment où le NDMA a creusé le canal, le lac était gelé sur une épaisseur de 1,5 à 2 m. Avec l'arrivée du printemps, dès le mois de mars et la fonte des neiges et de la glace, le Zanskar n'est malheureusement pas à l'abri d'une nouvelle crue même si le volume d'eau du lac avait baissé après l'inondation du 7 mai dernier.
- Aujourd'hui, concernant **l'indemnisation par le gouvernement du Jammu et Kashmir ou le gouvernement centrale**, des Zanskaris sinistrés, c'est le « **silence radio** ».
- **Le gouvernement songerait à apporter une aide financière pour la reconstruction des ponts mais personnes n'a encore rien vu venir.**

Pour l'instant, pour les Zanskaris, c'est le système « D » ils se débrouillent comme ils peuvent pour trouver du matériel.

Sonam Wangchuck travaille actuellement sur différents modèles de ponts légers. Lui même et plusieurs autres personnes ont lancé un appel (nationales et internationales) pour récolter tous types d'assistances (matérielles et financières).

Quelques liens vers des **vidéos lors de l'intervention du NDMA** sur le site du glissement de terrain :

<https://youtu.be/xelFkNL2xO8>

<https://youtu.be/OD3dZdElqSc>

<https://youtu.be/ZX39ON123iM>

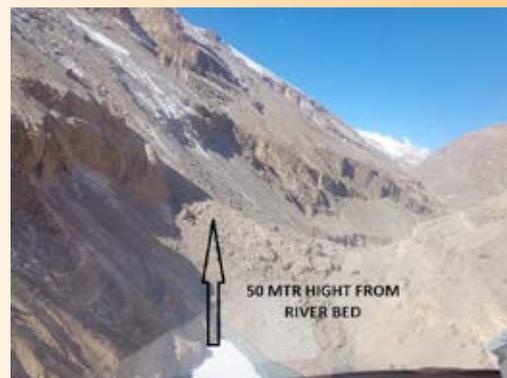
<https://youtu.be/W6Sdz9WPKQ8>

Sur la « **technique de l'érosion** » par Sonam Wangchuk :

<http://youtu.be/kto9RH8T530>

Sur la « **technique du syphon** » par Sonam Wangchuk :

<http://youtu.be/sFMuwzOzhxM>

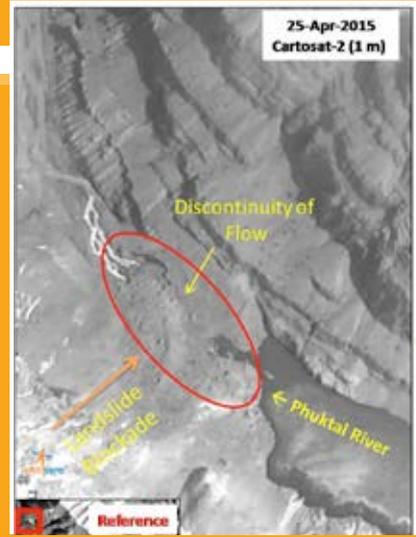


2 photos du glissement de terrain près de Phuktal

Cartographies et photos



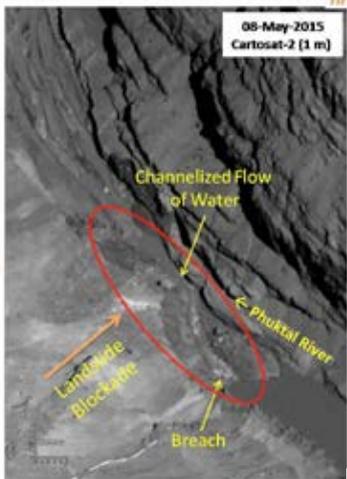
Carte partielle du Zaskar



Images satellitaires de l'éboulement



Douze experts membres de l'autorité et 5 Ladakh Scout travaillent sur le terrain au dynamitage de l'éboulement



© 2015 National Remote Sensing Centre, ISRO

Scale
0 metres 100



L'école de Phuktal complètement dévastée



Le pont de Pipiting est sous les eaux le jour de la crue. La population s'est réfugiée sur les hauteurs et assiste impuissante au désastre



Chaque jour les élèves, notamment ceux de l'école de Stongday, ceux qui viennent de Sheela et tous les habitants de la Tsarap, doivent traverser le pont de Pipiting à l'aide d'une échelle métallique car après la pile du pont, il n'y a plus de route.



UN PETIT POINT SUR VOS "LETTRES"

«Lettres du Zanskar» est le bulletin d'information de l'association AaZ. C'est un outil d'information ouvert, créé pour vous et par vous. Tous vos textes et photos sont les bienvenus pour alimenter votre journal ! Envoyez vos documents à :

ABÉRARD Véronique
41 bis rue du Theil - 77120 Coulommiers
ou par mail à :

lz.aberard@gmail.com

NOTRE ADRESSE POSTALE

La seule à utiliser pour toute correspondance avec AaZ
Association AaZ - BP44 - 92380 GARCHES

ADRESSE COURRIEL

Merci de nous communiquer votre nouvelle adresse courriel ou une adresse modifiée soit via le site :

www.aazanskar.org

ou directement auprès de notre trésorier :

armandbreton@sfr.fr

COTISATIONS 2014

Petit rappel pour les retardataires

- Adhésion simple : **60 euros**
- Parrainage école : **105 euros**
- Adhésion couple : **84 euros**
- Parrainage enfant : **135 euros**

Vous pouvez régler le montant de votre participation en 1 ou 2 fois selon votre choix, et adresser le, ou les, chèque(s) à :

AaZ BP44 92380 GARCHES.

Ces chèques seront encaissés aux dates de votre choix, la date limite étant le 30 Juin 2015. Vous pouvez également faire un virement à AaZ.



Ngawang Dorje,
papa de
la petite
Stanzin
Lhamo



Ginette Le Meur,
une marraine comblée...

INFO DVD

Ce que nous avons peut-être perdu

de **Christiane Mordelet et Stanzin Dorjai Gya**

DVD - Documentaire
Durée : 52 mn

A l'occasion d'un échange scolaire France - Ladakh, des enfants indiens nous questionnent et nous renvoient involontairement un jugement sans concession sur la culture et le mode de vie occidental, et sur « ce que nous avons peut-être perdu ».

Carnet rose

GINETTE Le Meur, marraine de **Ngawang Dorje**, depuis 1992, a le plaisir de vous annoncer la naissance de **Stanzin Lhamo**, née le 27 Février 2015 à JAMMU. Fille de **Ngawang Dorjai** et de **Kelsang Lhamo**, ex élèves de la LMHS. Ngawang était venu en France en 2013 pour l'AG de Piriac sur mer. **Bébé Lhamo** se porte à merveille !



Bébé Stanzin Lhamo et sa maman,
Kelsang Lhamo

Photos LZ n° 45 :
M. Bouchon, M. Pasturel
C. Damiens, Ngawang Dorje,
V. Abérard